

# CORRESO

*Collectif Rennais de RESistance Sociale*

## **Vous ne le savez peut-être pas mais...**

Le projet de loi « **Prévention de la délinquance** » risque d'être voté très prochainement.

Il est encore temps d'agir car ses dispositions portent gravement atteinte aux libertés de chaque citoyen.

Ce texte remet en cause le secret professionnel des travailleurs sociaux et des professionnels du champ de la santé, au risque pour les personnes en demande d'aide d'être stigmatisées, harcelées, fichées. Des informations d'ordre privé (situation familiale, financière, difficultés passagères d'ordre social) devront être transmises au maire de votre commune par ces professionnels.

Plusieurs dispositions de cette loi modifient aussi le code de l'éducation et interpellent tout particulièrement l'école et ses personnels : l'article 9 précise en effet que les établissements scolaires et universitaires concourent à l'éducation et à la responsabilité civique et « **participent à la prévention de la délinquance** », mettant ainsi l'école et le repérage des difficultés des élèves au cœur de ce nouveau dispositif sécuritaire.

C'est dans ce contexte que l'administration de l'Education Nationale met progressivement en place un système de gestion centralisé des élèves appelé :

### **« BASE ELEVES »**

Ainsi, tous les élèves seront fichés dans un fichier informatique unique, centralisé au niveau national (à Orléans). Pour chaque élève, les directeurs d'école indiqueront notamment les redoublements, les aides diverses (RASED..), la nationalité, la date d'arrivée en France, la langue et culture d'origine..

Jusqu'à présent, chaque école constituait son propre fichier pour gérer les élèves, mais ce fichier restait à l'école. Il n'y avait pas de centralisation ni de risque de croisement avec d'autres fichiers.

Il n'est pourtant pas indispensable pour le bon fonctionnement des écoles d'avoir un fichier national de tous les élèves. Les autorités de l'Education Nationale ont besoin de renseignements statistiques, pas du cursus de chaque élève !

A ce titre, « Base-élèves » constitue une énorme machine, apparemment inoffensive mais qui présente un risque majeur de fichage des enfants et de leur famille.

***Les enseignants, les travailleurs sociaux, les soignants, ne sont pas des flics ! Ils ne doivent pas devenir des rouages de la politique sécuritaire qui se met en place...***

*Refusons ce Projet de Loi*  
**« PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE »**

*Refusons*  
**« BASE ELEVES »**

# Le **CORRESO** appelle

- à une diffusion large de ce tract du 22 au 26 janvier, dans votre entourage personnel et professionnel, à vos amis, vos ennemis, vos élus, vos collègues, parents d'élèves, usagers, ...etc.
- à un RASSEMBLEMENT...

**Mardi 23 janvier à 11h30**

*(tarif étudiant : 12h)*

place de la Mairie à Rennes

- à une REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION...

**jeudi 25 janvier à 20h**

*(pas de tarif étudiant...)*

grande salle de la FSU

9, avenue Chardonnet à Rennes

*(Zone industrielle du Chardonnet, près du cimetière de l'Est)*

Pour rappel, le CORRESO est composé de citoyens, travailleurs sociaux, enseignants, formateurs et étudiants de l'IRTS-Bretagne, étudiants de l'AFPE, des syndicats de l'Union Syndicale « Solidaires 35 » (Sud-départementaux 35 ; Sud Santé-Sociaux 35 ; Sud-éducation 35 ; Sud-étudiant), des syndicats de l'Union locale CNT, de la FSU 35, de la CGT IRTS-Bretagne, de la FCPE 35, de la Ligue des Droits de l'Homme (Rennes).

Le SGEN-Cfdt se joint aux autres syndicats enseignants pour l'action « base-élèves »

[CORRESO@wanadoo.fr](mailto:CORRESO@wanadoo.fr)

[www.abri.org/antidelation](http://www.abri.org/antidelation)